



Demande de changement de garde

Par Cece56

Bonjour, je viens de recevoir la décision finale de mon divorce avec les modalités de garde pour mon fils.

Ayant pas pu avoir la garde car au moment de la procédure j etait en recherche de logement. Du coup mon ex à obtenu la garde de mon fils je peux donc le voir qu un mercredi sur deux et un weekend sur deux.et les frais de déplacement sont a ma charge ayant un faible revenu en plus de payer une pension alimentaire.

Maintenant que j ai un appartement avec ine chambres pour mon fils.

Est ce que je peux faire une demande pour obtenir la garde?

Et quelle est le delais de la procédure?

Merci de m aider à comprendre

Par isernon

bonjour,

vous pouvez resaisir le JAF pour modifier la garde de votre fils.

Par contre cela ne devrait pas modifier le fait que les frais de transport restent à votre charge

l'autre parent est-il d'accord ?

la durée de la procédure dépend de la charge de travail de votre JAF.

salutations

Par Cece56

Mon ex lui est plutot du genre a vouloir avoir la garde alterné mais j ai deja eu beaucoup de mal a trouver mon logement pour me rapprocher de mon fils et il va partir a 1h de de la ou je vie et mon ex fera pas de concession alors que j en est déjà beaucoup fait.

Ayant eu la procédure validé par le juge est ce que je doit faire appel ou faire la saisie directement

La saisie est elle plus facile si je me fait accompagner d un avocat ?

Par isernon

pour modifier la garde de votre fils, vous devez obtenir une nouvelle décision du JAF.

en principe, avec un avocat c'est mieux, mais ce n'est pas gratuit.